

## **Procédure de consultation**

### **Département fédéral de justice et police**

#### **Modification de la loi fédérale sur le droit d'auteur et les droits voisins**

La révision partielle de la loi sur le droit d'auteur a pour objectif l'encouragement de la création et l'ajustement du cadre juridique régissant les échanges commerciaux électroniques d'œuvres littéraires et artistiques.

Date limite: 31 janvier 2005

Les documents relatifs à la procédure de consultation peuvent être obtenus auprès de: Institut Fédéral de la Propriété Intellectuelle, 3003 Berne, téléphone 031 322 48 15, [www.ige.ch/D/jurinfo/j103.shtm](http://www.ige.ch/D/jurinfo/j103.shtm)

28 septembre 2004

Chancellerie fédérale